

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 22 mars 2017

Point de décision

Point d'information

### SUJET :

DEMANDE D'AUTORISATION D'EMPRUNT – MARGE DE CRÉDIT AU FONDS D'EXPLOITATION

PROVENANCE : Direction des ressources financières

PERSONNE RESPONSABLE : Alain Bouchard

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Services financiers

### SOMMAIRE :

Pour couvrir nos besoins de liquidités, l'établissement utilise une autorisation d'emprunt auprès du MSSS pour les déficits cumulés au fonds d'exploitation.

Pour faire cette demande nous devons produire les documents suivants :

- un budget de caisse par période pour 1 an;
- un bilan récent au fonds d'exploitation;
- le sommaire des comptes à recevoir selon l'âge des comptes;
- le sommaire des comptes à payer selon l'âge des comptes;
- une résolution du conseil d'administration appuyant la demande pour une période maximale de 1 an.

La présente demande est d'autoriser l'établissement à faire une demande d'autorisation d'emprunt auprès du MSSS.

Le montant maximal d'emprunt, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018, est de 60 M\$.

### OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation du conseil d'administration.

### IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

## PROJET DE RÉSOLUTION :

**ATTENDU QUE** pour pouvoir exécuter avec notre institution financière l'autorisation d'emprunt court terme du MSSS au fonds d'exploitation, une résolution du conseil d'administration est requise;

**ATTENDU QUE** le montant maximal d'emprunt court terme, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018 est de 60 M\$ pour le fonds d'exploitation;

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité de vérification, d'approuver la demande d'emprunt maximal de 60 M\$ reliée au fonds d'exploitation pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018 qui sera exécutable par l'entremise de la Banque Nationale du Canada, .